

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ERQUY, LE 12 JANVIER 2024

CHANTIER ENVIRONNEMENTAL

LE DÉPARTEMENT MÈNE UN CHANTIER DE RESTAURATION DU PAYSAGE ORIGINEL DE LA POINTE DU CAP D'ERQUY

Le Département mène actuellement un chantier environnemental d'abattage de pins sur la pointe du Cap d'Erquy afin de préserver les landes littorales classées Natura 2000 et restaurer ce paysage emblématique des Côtes d'Armor, labellisé Grand Site de France. Ce chantier, qui devait avoir lieu à la fin du mois de novembre dernier, a été repoussé suite à la tempête Ciaran.

Le site départemental du Cap d'Erquy abrite des milieux naturels rares et sensibles reconnus d'importance communautaire au niveau européen comme les landes à bruyères, les dunes ou les formations végétales de falaises. Depuis 1978, cet espace classé au titre de la loi paysage de 1930, fait partie du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

« La présence d'espèces exogènes, telles que les pins, porte atteinte à l'intégrité des landes et à leur préservation. Leur élimination sur la pointe du cap fait partie du plan de gestion du site du Cap, élaboré avec la commune et l'ensemble des acteurs investis sur les lieux, qui préconise la protection des milieux naturels historiquement présents sur le site », exposent **Nathalie Nowak**, conseillère départementale déléguée à l'environnement et **Lisa Thomas**, conseillère départementale référente de la Maison du Département de Saint-Brieuc – Lamballe.

UN CHANTIER ENVIRONNEMENTAL POUR PRÉSERVER LES LANDES BRETONNES

Les landes de la Pointe du Cap font partie des milieux les plus rares et fragiles à l'échelle départementale, avec seulement 2 000 ha, soit moins de 0,3 % de la superficie départementale. Ce site départemental d'exception présente une biodiversité remarquable et menacée : papillon azuré des mouillères, fauvette pitchou, bruant jaune, gentiane pneumonanthe... Le Département, propriétaire du site a pour objectif de préserver cette faune et cette flore originelles, comme le prévoit sa politique liée aux espaces naturels sensibles.

Les pins qui se développent sur ces landes sont issus de semis des arbres plantés au XIXe siècle sur des terrains situés à proximité. Leur présence dans les landes bretonnes compromet la préservation de ces milieux naturels et leur bon état de conservation, notamment du fait de la permanence du feuillage qui crée de l'ombre préjudiciable au développement des plantes caractéristiques des landes. Par ailleurs, la décomposition des aiguilles mortes acidifie le sol et modifie les conditions de vie pour l'ensemble de la végétation.

L'abattage des pins situés sur les landes le long de la rue du four à boulets sera réalisé en régie par les agents forestiers du Département. Cette opération contribuera à restaurer le paysage originel de la Pointe du Cap, permettra de retrouver un panorama de l'ensemble de la pointe et dégagera la vue sur le littoral.

Le débardage, broyage et export seront réalisés par l'entreprise **Alain Hervé Travaux Forestiers**.

Coût du chantier : 2 000 €



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83